

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6579**

Intitulé

Consultant(e) qualification logicielle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Formation informatique et technique (FITEC)	PDG

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la consultant(e) qualification logicielle assure la qualification d'une application ou d'une instance d'un progiciel pour en déterminer la qualité et vérifier l'adéquation aux besoins des utilisateurs avant sa mise en production. En accord avec le chef de projet ou maîtrise d'œuvre (MOE) et la maîtrise d'ouvrage (MOA), il/elle définit l'ensemble des moyens à mettre en œuvre pour fournir au client un logiciel et un service de qualité.

Pour ce faire:

- il/elle élabore les stratégies de tests du logiciel,
- il/elle rédige les dossiers de tests,
- il/elle prépare la plateforme de tests et les jeux d'essais,
- il/elle exécute les tests et assure le suivi des campagnes de test.

Le/la titulaire est capable :

- d'effectuer la mise en place ou prise en compte d'une méthode de gestion des tests logiciels (TMM, Gestion de Projet informatique....)
- de définir la stratégie de tests (Classification des exigences par criticité, Priorisation des tests...),
- de rédiger des plans de qualification et de tests (analyser un cahier des charges, rédiger et situer le spectre de qualification impacté par le plan...)
- de mettre en place et d'assurer le déroulement des campagnes de tests (organiser les tâches des différents intervenants dans le processus de qualification, connaître les scripts en VB Script et écrire des requêtes à l'aide du langage SQL, maîtriser les outils de gestion des exigences, de définition des tests et de gestion des sessions de test (ex HP Quality Center))
- de mettre en place la documentation et le suivi des tests (Maîtriser les outils de tests de charge et de performances (ex Load Runner)),
- de rédiger les rapports d'avancement des campagnes de test,
- de maîtriser les outils d'automatisation des tests (ex HP Quick Test Pro),
- de gérer les anomalies (Maîtriser les outils de création, de gestion et d'analyse d'anomalies (ex HP Quality Center))
- de rédiger les rapports et bilans de tests (Gérer la communication, l'expression en public et la conduite de réunions, Connaître les documents contractuels et phases d'un projet informatique...).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/la consultant(e) qualification logicielle intervient en général pour le compte de sociétés de services (SSII) au sein de grandes directions informatiques dans le cadre des recettes des projets informatiques

Consultant(e) Qualification Logicielle

Testeur(euse) - Homologateur(trice) Logiciel

Technicien(ne) de Validation Logiciel

Ingénieur(e) Test et validation

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 2 composantes principales :

- sur les modules théoriques : Questions pondérées en fonction de leur pertinence.
- sur les modules pratiques :

* un contrôle continu des livrables à chaque module (validation des contenus de chaque document)

* un contrôle final de synthèse : Lecture et approbation des différents livrables liés à une étude de cas complexe et mise en situation de la présentation des dits résultats devant un jury d'experts

Pour la VAE :

- Dossier décrivant les activités/tâches exercées dans le domaine du test logiciel
- Entretien devant un jury (Simulations d'une mise en situation de travail avec présentation, documents...)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Formateurs, chefs d'entreprise, consultants expert et experts métiers
En contrat de professionnalisation	X		Formateurs, chefs d'entreprise, consultants expert et experts métiers
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X		Formateurs, chefs d'entreprise, consultants expert et experts métiers

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 janvier 2009 publié au Journal Officiel du 7 février 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Consultant qualification logicielle avec effet au 7 février 2009, jusqu'au 7 février 2014. Certification délivrée par : FITEC

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 novembre 2015 publié au Journal Officiel du 3 décembre 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, sous l'intitulé "Consultant(e) qualification logicielle" avec effet au 14 avril 2012, jusqu'au 3 décembre 2017.

Arrêté du 22 décembre 2014 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau II, sous l'intitulé "Consultant qualification logicielle" avec effet au 7 février 2014, jusqu'au 31 décembre 2015.

Pour plus d'informations

Statistiques :

110 personnes par an en moyenne sur 12 sessions

Autres sources d'information :

Site web Fitec : www.fitec.fr ; Rubrique FORMATION AUX METIERS DE L'INFORMATIQUE

Adresse d'une messagerie électronique à laquelle l'internaute pourra poser des questions complémentaires : info@fitec.fr.
<http://www.fitec.fr>

Lieu(x) de certification :

Formation informatique et technique (FITEC) : Île-de-France - Hauts-de-Seine (92) [NANTERRE]

FITEC

6, boulevard de Pesaro

92000 Nanterre

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

FITEC

6, boulevard de Pesaro

92000 Nanterre

Historique de la certification :